



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

LA RÉGULATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Colloque organisé le 30 mars 2023 par les étudiants du M2 Concurrence Contrats (M2 CC) x M2 Droit des activités aérospatiales et des télécommunications (M2 DAST), en partenariat avec le Laboratoire de droit des affaires et nouvelles technologies - D@nte, Université Versailles-Saint-Quentin, et l'Institut Droit, Espaces et Technologies - IDEST, Université Paris-Saclay.

Le 30 mars 2023 - 14h-18h30

Le colloque, réservé à certains publics, sera suivi d'un cocktail.

52, Avenue Hoche

75008 PARIS

V. le programme complet